

# Prévoir la mobilité de demain



20.03.2018

## L'élaboration d'une nouvelle loi permettra à l'Etat de mener une réflexion globale sur les transports

PATRICK PUGIN

**Grand Conseil** » Le Parlement cantonal donnera, jeudi, le coup d'envoi d'un vaste chantier législatif. En acceptant une motion d'Eric Collomb (pdc, Lully), les députés confieront au Conseil d'Etat l'élaboration d'une nouvelle loi sur la mobilité. «Nous avons besoin d'un texte sur lequel tous les acteurs de la mobilité puissent se reposer», expose le motionnaire, assuré d'obtenir la majorité.

Car pour l'heure, différents instruments régissent le domaine: entre la loi sur les routes, celle sur les transports, celle sur l'aménagement du territoire et la Constitution cantonale, s'y retrouver relève du «parcours du combattant» selon Eric Collomb. D'autant que, déplore-t-il, tous ces textes ne sont «pas forcément coordonnés les uns avec les autres». Pour affronter les défis à venir, il convient donc, soutient-il, de se doter d'une base légale traçant la stratégie globale du canton en matière de mobilité.

Cette nouvelle loi – qui fusionnerait celle sur les routes et celle sur les transports – doit servir de balise pour les trente prochaines années, considère encore Eric Collomb.

## Révolue, la voiture reine

Pour le député broyard, président du TCS fribourgeois, l'époque de la voiture reine est révolue: «On ne peut plus, aujourd'hui, opposer les différents types de mobilité; ils sont complémentaires et le seront toujours davantage.» Logique, dès lors, d'arrêter une vision globale et cohérente. C'est l'ambition de sa motion: «Cette loi, c'est le moyen de tout mettre sur la table et d'indiquer la direction vers laquelle nous voulons aller», résume Eric Collomb.

Président de la commission des routes et cours d'eau, Jean-Daniel Wicht (plr, Villars-sur-Glâne) partage cet avis: «Nous n'avons pas une vision d'ensemble de la mobilité et cela est regrettable. Des réflexions stratégiques fondamentales doivent être menées. Il faut sortir des sentiers battus, élargir notre vision. Et peut-être est-ce une bonne idée de traiter tous les aspects de la mobilité dans une même loi: cela nous obligera à réfléchir à ce que nous voulons.»

Directeur des Transports publics fribourgeois (TPF), Vincent Ducrot plaide lui aussi pour une mise à jour: «Les lois actuelles ne sont plus en phase avec les réalités d'aujourd'hui (celle sur les routes date de 1967, celle sur les transports de 1994, ndlr). Aucune base légale n'existe par exemple pour les routes intelligentes; elles vont pourtant bientôt arriver car la technologie avance vite!» Et c'est maintenant qu'il faut se poser les questions de demain, plaide Vincent Ducrot. Pour qui le cadre légal – qui n'a pas besoin d'être «hyper rigide» – doit donner des orientations modernes à la politique de mobilité.

## Planifier l'efficacité

Le Conseil d'Etat, de son côté, reconnaît la nécessité de réviser totalement la loi sur les routes comme celle sur les transports. Et il admet dans sa réponse à la motion Collomb que «la mobilité doit être abordée de façon globale». Le gouvernement consent dès lors à examiner «la possibilité d'élaborer une loi unique».

Le directeur de l'Aménagement, de l'environnement et des constructions, Jean-François Steiert, se montre plus enthousiaste. Cette loi unique «est la seule chose intelligente à faire à une époque où de plus en plus de personnes se déplacent de manière combinée au quotidien». Il ne s'agit ainsi plus de planifier d'un côté la route et de l'autre le rail, mais d'englober le tout dans une réflexion globale pour répondre à ces questions centrales: quelle est la manière la plus efficace d'aller d'un point A à un point B et comment inciter les gens, sans les contraindre, à modifier leurs habitudes.

## Imaginer le futur

L'évolution de la technologie évoquée par Vincent Ducrot interpelle également Jean-François Steiert: «Si tout va bien, la nouvelle loi entrera en vigueur au début de la prochaine législature. Et quand elle déploiera ses effets, les voitures seront partiellement automatisées. Quel type de routes devons-nous construire pour ce type de véhicule?» L'élaboration de la loi permettra là encore de mener la réflexion.

Les thématiques sont nombreuses, indique le conseiller d'Etat: «La nature juridique de notre réseau de routes découle de l'histoire, pas d'une logique systémique. Des routes communales correspondent à la définition d'une route cantonale. Et vice versa. Cela pourrait être corrigé. Tout comme les clés de financement des transports publics.»

Sujet vaste et complexe que la mobilité... Et Jean-François Steiert en est bien conscient: «Il s'agit, pour ma direction, du plus important projet législatif de cette législature.» Un projet auquel il entend s'atteler sans délai.

### DANS LA MÊME RUBRIQUE



## Les deux candidats sur le gril

Etes-vous d'accord de dépenser huit milliards de francs pour de nouveaux avions...



## Des jeunes contre le racisme

Bulle » Lectures, jeux, projections et discussions attendent les jeunes...



## L'extrémisme des jeunes sous la loupe

La Haute Ecole de travail social de Fribourg achève une vaste étude sur...



## Professionalisation relancée

Réduire le Conseil communal de Bulle de 9 à 5 membres: l'UDC seule contre tous



## ARTICLES LES PLUS LUS



## Trois apprentis fribourgeois brillent à Lausanne

Trois apprentis fribourgeois de troisième et de quatrième année se sont...



## Il renverse un piéton et prend la fuite

La Police cantonale lance mardi un appel à témoins pour retrouver un...



## Cinq apprentis se distinguent

Cinq apprentis technologues du lait employés dans le canton de Fribourg se sont...



## Les six prévenus sont acquittés

Le Tribunal pénal économique a acquitté sur toute la ligne les six prévenus de...

## MES ARTICLES



## Rachat de zones constructibles à Lully



## Delley-Portalban » Le nouveau Plan d'aménagement local (PAL) de...



### Conseillère d'Etat, espèce menacée

Menacé par le candidat libéral-radical, le PS insistera au second tour sur la...



### Rendre à Portalban ses zones à bâtir

Les autorités communales ont présenté le plan qui permettra au village de se...

